

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 septembre 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Bernard Mallet conseiller

2024-09-507 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
 - o 3.4. Dépôt d'une demande pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet soutien.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-09-508 NOMINATION - DIRECTEUR URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur - Urbanisme, Permis et Inspections depuis le 5 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 17 juin au 7 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que cinq candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que deux candidats ont été convoqués pour une première entrevue;

CONSIDÉRANT qu'un candidat a été rencontré pour une seconde entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Yves Deshaies, à titre de directeur à la direction – Urbanisme, Permis et Inspections;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Deshaies soit le 1^{er} octobre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la politique administrative du personnel-cadre de direction de la Ville de Mercier, classe E2, échelon 12;

- QUE cinq semaines de vacances lui soient accordées.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-09-509 NOMINATION - AGENT TECHNICIEN EN IDENTITÉ JUDICIAIRE

CONSIDÉRANT la vacance du poste d'agent - technicien en identité judiciaire à la direction du Service de police de la Ville de Mercier depuis le 16 mai 2024;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 13 août au 3 septembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'une candidature a été reçue de l'interne et qu'une candidature a été reçue de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que le candidat de l'externe a été rencontré en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce conseil procède à la nomination de monsieur Alex Bohdjalian à titre d'agent - technicien en identité judiciaire à la direction du Service de police de la Ville de Mercier ;
- QUE son statut soit celui d'agent - technicien en identité judiciaire, tel que prévu à l'article 2.9 de la convention collective en vigueur;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Bohdjalian soit le ou vers le 23 septembre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Mercier.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-09-510 NOMINATION - PRÉPOSÉE À L'ADMINISTRATION.

CONSIDÉRANT que le poste de préposée à l'administration à la direction des Loisirs, Culture et Vie communautaire deviendra vacant le 6 novembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage à l'interne du 5 septembre au 13 septembre 2024 pour le poste, tel que l'exige la convention collective SFCP, section locale 3153;

CONSIDÉRANT qu'une candidature a été reçue de l'interne;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que la candidate a été rencontrée en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felix et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Ann-Julie Thomas au poste à temps partiel de préposée à l'administration à la direction des Loisirs, Culture et Vie communautaire;
- QUE la nomination soit en vigueur à compter du 30 septembre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, sous la classe 3, échelon 2.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-09-511 MANDAT. BÉLANGER SAUVÉ. DOSSIER 505-17-014878-245 DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil mandate la société Bélanger Sauvé et notamment Me Kathleen Rouillard afin de représenter la Ville dans le dossier 505-17-014878-245 de la Cour supérieure du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 06.

La période de questions a eu lieu à 20 h 06.

2024-09-512 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et est résolu:

- DE clore la séance 20 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité